

Partie d'examen 4 «Réflexion»

Orfo 2023

Objectif	Vérifier si un candidat est capable d'évaluer de manière exhaustive et constructive ses performances, son comportement et la qualité de son travail.
Situation initiale	Une fois l'entretien professionnel terminé, la dernière partie de l'examen commence. Le candidat réfléchit de manière autocritique à ses performances et à son comportement et aborde les possibilités d'amélioration.

Préparation

Il n'y a pas de temps de préparation.

Déroulement

Les experts posent les questions ci-dessous. Ils peuvent également poser des questions complémentaires et de compréhension.

Contenu

Dans cette partie de l'examen, l'expert te posera oralement les questions suivantes :

1. Qu'est-ce vous avez bien ou moins bien réussi lors de l'entretien avec le client/fournisseur/directeur commercial, etc. ?
2. Avec le recul, comment évaluez-vous la solution que vous avez proposée au début de l'examen ? Qu'est-ce vous avez a bien réussi, qu'est-ce que vous voyez d'un œil plutôt critique ?
3. Quelles solutions similaires à celles élaborées dans la partie 1 de l'examen avez-vous vous-même développées dans votre pratique ? Quels ont été les défis à relever et comment les avez-vous surmontés ?

Tu réponds aux questions oralement. Tu dispose de suffisamment de temps pour donner des réponses détaillées, accompagnées d'exemples dans la mesure du possible. Tu peux également t'aider des notes que tu as prises lors de la phase de préparation 2.

Durée de l'examen

La partie « Réflexion » de l'examen dure 5 minutes.

Moyens auxiliaires

Du papier et des stylos peuvent être utilisés pour prendre des notes.

Comment te préparer ?

Étudie ton portfolio ! Pendant ta formation initiale, tu procèdes à de nombreuses autoévaluations. À chaque fois, tu réfléchis à tes performances et à ton comportement et tu réfléchis à des améliorations possibles.

Quelles sont les attentes concernant tes performances ?

Critère d'évaluation 1 : « Réflexion personnelle »

Question clé : « Les points les plus importants susceptibles d'être améliorés sont-ils identifiés ? »

- Le candidat présente ses forces et ses faiblesses de manière nuancée et réaliste, et les classe par ordre d'importance.
- Il réfléchit de manière autonome à son comportement.
- Il identifie de manière ciblée les potentiels d'amélioration de ses performances et en déduit des objectifs d'apprentissage et de développement concrets et réalisables.

Critère d'évaluation 2 : « Améliorations »

Question clé : « Des améliorations compréhensibles et pertinentes sont-elles mentionnées pour le résultat de l'examen ? »

- Le candidat identifie de manière autonome le potentiel d'amélioration du cas traité et le présente de manière nuancée.
- Il apporte activement son expérience professionnelle.
- Il formule des alternatives réalistes pour la mise en œuvre.